



VSA Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare
AAS Association des Archivistes suisses
AAS Associazione degli archivisti svizzeri
UAS Uniun da las archivarias e dals archivaris svizzers

Arbeitsgruppe Stadt- und Gemeindearchive
Groupe de travail Archives communales
Gruppo di lavoro Archivi comunali e patriziali
Gruppa da lavur Archivs communal

1.

Procès-verbal de la séance du 13 janvier 2017, 10h15, Stadtarchiv Zürich

Présents: Karin Beck, Michael Blatter, Delphine Friedmann, Olivier Girardbille, Rodolfo Huber, Marcel Mayer, Lucas Nicolussi, Nicoletta Solca, Ulf Wendler.
Invité: Pascal Schneiter, Office des Archives de l'État de Neuchâtel.
Excusés: Marlis Betschart, François Beuret, Roland Gerber, Marie-Pascal Hauser, Thomas Glauser, Roman Sigg, Daniela Walker.

Rapport / Décision / Mission	Référence / délai:
<p>1. Accueil / salutations</p> <p>Le président ouvre la séance et salue les membres présents du groupe. Il donne lecture des membres excusés, retenus par d'autres obligations professionnelles ou en vacances.</p> <p>Ordre du jour:</p> <ul style="list-style-type: none">- Présentation du concept AENeas- Présentation de l'outil ArchiClass	<p>Michael Blatter</p>
<p>2. Procès-verbal de la dernière séance</p> <p>Le procès-verbal de la séance du 18 novembre 2016 est adopté, sans modification. Michael Blatter remercie Karin Beck pour la tenue de ce procès-verbal et pour l'accueil des Archives de la Ville de Zurich..</p>	<p>Michael Blatter</p>
<p>3. Tenue du procès-verbal</p> <p>Micheal Blatter demande qui veut tenir le PV de la séance; Olivier Girardbille se propose.</p>	<p>Michael Blatter</p>
<p>4.1 Présentation du concept AENeas</p> <p>Pascal Schneiter, informaticien-archiviste, présente le concept d'archivage numérique AENeas, qui doit répondre aux critères légaux fixés par la Loi sur l'archivage (LArch) de 2012.</p> <p>Ce concept doit permettre à l'Etat de Neuchâtel et aux Communes de disposer d'outils et de moyens pour appliquer les obligations légales dans toutes les structures administratives.</p> <p>L'élaboration de ce concept a débuté en 2015.</p> <p>Le processus AENeas est modélisé par un schéma (voir annexes 1 et 2) et décrit les 4 phases du cycle de vie des dossiers:</p> <ul style="list-style-type: none">a. Phase préparatoire: Catalogue des prestations / Cadre de classementb. Phase active: Exploitation par les unités organisationnelles / Clôture des	<p>Pascal Schneiter</p> <p>Delphine Friedmann</p>

Rapport / Décision / Mission	Référence / délai:
<p>affaires</p> <p>c. Phase semi-active: Stockage des dossiers / Proposition de versement et/ou élimination</p> <p>d. Phase inactive: Traitement-conservation-pérennisation (procédure OAS)</p> <p>Ces 4 phases sont réparties en deux périodes du processus d'archivage:</p> <p>a. Gestion des dossiers d'activité</p> <p>b. Gestion des archives</p> <p>Ce concept identifie aussi 12 étapes-clés et 7 outils numériques, parmi lesquels: ArchiClass (disponible), ArchiSelect (2018) ArchiVision (2019), ArchiSelect (2020) et ArchiInfo (2021).</p> <p>L'outil 2 (élaboration d'un plan d'archivage) a déjà été créé par les AEN: il s'agit du logiciel ArchiClass.</p> <p>Ce logiciel permet d'élaborer et de valider un plan d'archivage. L'arborescence (structure de classement) peut être exportée dans un système de gestion documentaire (ex.: ELO, Gever, Therefore).</p> <p>En parallèle, les AEN ont élaboré deux directives / recommandations (remises en annexes de la convocation) qui posent les exigences minimales et les métadonnées indispensables pour l'introduction d'une GED (textes aussi disponibles sur le site: http://www.ne.ch/autorites/DJSC/SCNE/archives-etat/numerique/Pages/71-DescriptionConcept.aspx)</p> <p>Ces recommandations sont en cours de validation dans le Canton de Vaud et seront prochainement diffusées par les ACV et l'Association vaudoise des archivistes.</p> <p>Une discussion est amorcée par Rodolfo Huber et Michael Blatter autour des questions relatives, à l'obsolescence de certaines applications, à la durée d'utilité et au délai de proposition ainsi qu'au sort final des fonds dont la conservation est légalement définie sur plusieurs décennies: pérennisation ou destruction au terme des 20, 30 ou 80 ans de conservation légale?</p> <p>Sur le rôle des archivistes face à l'administration en général dans la question de l'archivage numérique, il ressort, comme le résume Marcel Mayer, et comme le confirme Delphine Friedmann qui, avec l'aide de Docuteam, a posé les bases d'une GED d'abord dans la commune d'Ecublens, que les archivistes ont gagné en crédibilité.</p> <p>Pour davantage d'informations sur le projet AENeas: http://www.ne.ch/autorites/DJSC/SCNE/archives-etat/numerique/Pages/70-AENEAS.aspx</p>	
<p>4.2 Présentation de l'outil ArchiClass / Application dans la commune de Jouxens-Mézery</p> <p>Pascal Schneider précise que la terminologie utilisée pour ArchiClass provient d'OS-Tool; cet outil est proposé par les Archives fédérales, mais son usage s'est révélé compliqué. ArchiClass est en quelque sorte une extrapolation d'OS-Tool, mais d'un usage plus facile.</p> <p>Delphine Friedmann collabore au projet AENeas depuis fin 2015.</p> <p>Le projet de gestion du plan d'archivage proposé par les AEN a trouvé sa première application en 2017 (tests dès 2016) dans la commune de Jouxens-Mézery, dans le cadre de la mise en place du système de gestion documentaire ELO. La ville du Locle en est la seconde bénéficiaire.</p> <p>Suit la démonstration du paramétrage et de la validation des données de gestion de l'application, puis des rubriques du plan de classement (voir annexe 3) et des possibilités de l'exportation des métadonnées en format CSV ou Excel.</p>	<p>Delphine Friedmann Pascal Schneider</p>

Rapport / Décision / Mission	Référence / délai:
<p>Delphine souligne les avantages: l'application ArchiClass a démontré la facilité d'importation d'un plan préexistant, la facilité d'exportation en format CSV des métadonnées archivistiques selon la norme OAIS, en l'occurrence par l'exemple d'exportation vers l'application ELO. ArchiClass a une meilleure souplesse d'adaptation par rapport au plan de classement qu'elle avait établi sur Excel pour les communes de Prilly et d'Ecublens. L'historique des versions est garantie.</p> <p>Parmi les autres avantages, Delphine souligne que le travail de préparation à la mise en place d'un système de gestion documentaire se trouve grandement facilité pour elle grâce à ArchiClass, car elle peut faire le nécessaire en amont et en dehors du système de gestion documentaire choisi par l'administration. Cela permet également de clarifier, auprès de l'administration, le rôle des archives dans un tel projet. Enfin, cela permet de gérer les données relatives au classement et les métadonnées en dehors d'un système de gestion documentaire, et seulement en dehors d'un tel outil.</p>	
<p>5. Développements ultérieurs</p> <p>Lors de la prochaine séance seront présentés les règlements pour le Records Management des villes d'Uster, par Lucas Nicolussi, et de Sursee, par Michael Blatter. En regard du déroulement de la discussion qui s'est faite dans le courant des présentations mais qui n'a pu être menée à son terme faute de temps, il est décidé que l'on réservera lors des prochaines séances un moment supplémentaire, après le repas de midi, pour débattre des questions que ces documents suscitent.</p>	Michael Blatter
<p>8. Prochaines séances</p> <p>Après un tour de table, les dates des deux prochaines séances sont fixées aux:</p> <ul style="list-style-type: none"> - vendredi 23 juin 2017, à 10h15, Stadtarchiv Zürich - vendredi 17 novembre 2017, 10h15, Stadtarchiv Zürich <p>Marcel Mayer est d'ores et déjà excusé pour le séance du 23 juin (vacances)</p>	

Secrétaire de la séance: Olivier Girardbille/17.01.2017
Version mise à jour par Delphine Friedmann / août 2017